

Notice de paiement de l'avis de contravention

 910506 18996 6808 2/2 1 153 FSN-T68-554	 NOTICE DE PAIEMENT Le délai de paiement de cette amende forfaitaire commence le : 14/02/2015	
v13.01.02.05.01 6402775831 01 NOT FRFR	 Numéro de l'avis de contravention 6402775831	
ATTENTION ! Le paiement de l'amende correspondant à l'infraction "STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX LIVRAISONS." commise le 08/02/2015 à 11h49 entraîne la reconnaissance de l'infraction et met fin à l'action publique (article 529 du Code de procédure pénale).		
COMMENT PAYER CETTE AMENDE FORFAITAIRE ? Pour éviter toute contestation sur la date de règlement, un moyen rapide et sûr : le paiement par carte bancaire ou smartphone.		
MOYENS DE PAIEMENT donnant droit à un délai supplémentaire de 15 jours pour bénéficier du tarif minoré ou du tarif forfaitaire Date limite de paiement forfaitaire : 15/04/2015	AUTRES MOYENS DE PAIEMENT Date limite de paiement forfaitaire : 31/03/2015	
Paiement par carte bancaire • sur le site internet : www.amendes.gouv.fr • au téléphone au 0811 10 10 10 (coût d'un appel local)	Paiement par chèque • Etablissez votre chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public. • Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence sans l'agrafer ni la coller . • Envoyez le tout, sans autre document, en utilisant l'enveloppe retour à affranchir .	
Paiement par smartphone • Téléchargez gratuitement l'application « amendes.gouv » sur App Store ou Google Play et scannez le flashcode ci-contre 	Paiement par timbre amende • Collez, sur l'emplacement réservé de la carte de paiement ci-dessous, la partie à envoyer du timbre amende • Envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à affranchir . <i>Important : l'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement. Elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.</i>	
Paiement par carte bancaire ou en espèces • auprès des débiteurs de tabac agréés « Paiement électronique des amendes » (timbre amende dématérialisé) • au guichet d'un centre des finances publiques <i>Important : pour régler selon ces modalités, vous aurez besoin du numéro de télépaiement complet ou du flash code figurant sur la carte de paiement.</i>	DANS LES CAS CI-DESSUS, DÉTACHEZ ET UTILISEZ OBLIGATOIREMENT CETTE CARTE DE PAIEMENT POUR PAYER L'AMENDE	
CARTE DE PAIEMENT Date de l'avis : 14/02/2015 3500 *		
Si vous payez par timbre amende, collez ci-dessous la partie à envoyer du timbre amende. Afin d'éviter toute erreur, si vous payez par timbre amende, veuillez ne pas effectuer d'autres règlements par chèque dans le même courrier NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER	N° de Télépaiement 3336402775831	Clé 62 
CENTRE D'ENCAISSEMENT TSA 30806 35908 RENNES CEDEX 9		
T9 v13.01	54321000131 07333640277583140310350401969806	3500

DEMANDE DE PHOTOGRAPHIE: MODE D'EMPLOI

Vous avez été destinataire d'un avis de contravention faisant l'objet d'un traitement automatisé sanctionnant une infraction constatée par un appareil permettant la prise de vue (vitesse, feu rouge..). Conformément à votre droit d'accès, vous êtes en droit de solliciter le cliché correspondant à l'avis de contravention vous ayant été adressé.

La demande d'accès au cliché devra impérativement être accompagnée des pièces suivantes :

- une photocopie lisible de l'avis de contravention
- une photocopie lisible du certificat d'immatriculation du véhicule concerné

Quand l'avis de contravention est envoyé à un titulaire du certificat d'immatriculation, personne physique, la demande de photographie doit également être accompagnée, en plus des pièces précitées, de la photocopie recto verso de la pièce d'identité.

Dans le cas d'un avis de contravention adressé au représentant d'une personne morale, titulaire du certificat d'immatriculation, la production de cette pièce ne s'impose pas.

Cette demande de photographie ne suppose ni paiement, ni consignation et doit impérativement s'effectuer en amont de tout paiement ou contestation.

La demande de photographie se fait par courrier suffisamment affranchi, dont la forme recommandée avec accusé de réception n'est pas obligatoire mais toutefois conseillée.

Elle doit être envoyée à l'adresse suivante:

**CENTRE AUTOMATISÉ DE CONSTATATION DES INFRACTIONS ROUTIÈRES SERVICE
PHOTOGRAPHIES
CS 72202
35094 RENNES CEDEX 9**

La demande de photographie **ne suspend pas le délai strict de 45 jours** dont dispose le destinataire de l'avis de contravention, pour, sous peine de majoration, procéder au paiement ou pour sous peine d'irrecevabilité, émettre une contestation.

Si la photographie devait venir à tarder, il s'agit pour le représentant légal et ce, sans dépasser le délai de 45 de se positionner quant aux suites qu'il entend réserver à l'avis de contravention (paiement, désignation, contestation...).

Compte tenu du formalisme strict et contraignant des démarches, nos juristes restent à votre disposition pour l'analyse de votre dossier et l'établissement de modèles de lettres totalement

**MODELE . DEMANDE DE PHOTOGRAPHIE PAR LE REPRESENTANT LEGAL D'UNE SOCIETE,
TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION, PERSONNE MORALE, DESTINATAIRE DE
L'AVIS DE CONTRAVENTION**

Société ...

Adresse

**Centre Automatisé de Constatation des Infractions
Routières
Service Photographies
CS 72202
35094 RENNES CEDEX 9**

Objet : Demande d'accès au cliché

N° avis de contravention :

Date de l'infraction : N°

Immatriculation :

Le,

Madame, Monsieur,

J'ai été destinataire d'un avis de contravention à la vitesse référencé en marge.

Au titre de mon droit d'accès au cliché, je sollicite l'envoi de la photographie correspondant à l'avis de contravention m'ayant été adressé en ma qualité de représentant légal de la société, titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule, objet de la verbalisation.

Je joins à cet effet à la présente :

- une photocopie lisible de l'avis de contravention
- une photocopie lisible du certificat d'immatriculation du véhicule concerné

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et reste dans l'attente des éléments demandés.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Société...

Madame, Monsieur le Représentant Légal

Modèle DEMANDE PHOTOGRAPHIE

Nom

Adresse

Centre Automatisé de Constatation des Infractions

Routières

Service Photographies

CS 72202

35094 RENNES CEDEX 9

Objet : Demande d'accès au cliché

N° avis de contravention :

Date de l'infraction

: N°

Immatriculation :

Le,

Madame, Monsieur,

J'ai été destinataire d'un avis de contravention à la vitesse référencé en marge.

Au titre de mon droit d'accès au cliché, je sollicite l'envoi de la photographie correspondant à l'avis de contravention m'ayant été adressé en ma qualité de représentant légal de la société, titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule, objet de la verbalisation.

Je joins à cet effet à la présente :

- une photocopie lisible de l'avis de contravention
- une photocopie lisible du certificat d'immatriculation du véhicule concerné

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et reste dans l'attente des éléments demandés.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Prénom Nom